

## Les « Mardis d'AJITeR par la culture ! » - 2020

### Synthèses des ateliers

#### Les parcours d'accompagnement des jeunes adultes et de leurs initiatives

>>> Les mardis 9, 16, 23 et 30 juin 2020

Organisés par l'UFISC et ses membres



#### Mardi 9 juin – l'accompagnement des projets et des jeunes

La **diversité des territoires et des approches** de l'accompagnement des jeunes est une richesse à valoriser. Allant du soutien à « l'initiative jeunesse » jusqu'au support administratif de projets artistiques, les entrées sont différentes mais ont en commun :

- de « faire du commun », de mettre en commun des compétences et des moyens (humains, bénévoles ou salariés) au service des jeunes et de leurs projets ;
- de se relier à d'autres acteurs, à toutes les échelles territoriales, par l'implication dans des organisations professionnelles (réseaux, fédérations, syndicats...) ;
- de participer aux réseaux d'acteurs et aux espaces institutionnels en proximité (comité de bassin d'emploi, réseaux socio-éducatifs, agricoles...) dans une approche décloisonnée entre culture, social, emploi-formation, environnement...

**Accueillir, accompagner et se transformer...** Les jeunes et leurs initiatives ont un impact sur les structures qui les accompagnent, dans leurs projets, leurs fonctionnements et leur gouvernance parfois. Emprunts de valeurs de l'éducation populaire, les structures rurales se positionnent dans un rapport horizontal avec les projets accompagnés, instaurant une forme de dialogue avec les jeunes porteurs de projets, plutôt que dans un rapport descendant du sachant vers l'accompagné. Cette relation questionne la place de ces jeunes au sein de ces structures, au vu de leur montée en compétence mais aussi en responsabilité, parfois jusqu'à s'impliquer dans les Conseils d'administration.

**Pour un système territorial de l'accompagnement...** La diversité des acteurs publics (CAF, Pôle-emploi, élus, missions locales, CCAS...) et l'existence d'espaces institutionnels où les associations ont leur place (conseil de développement, projet territorial de territoire...) plaident en faveur d'une mise en lien de ces acteurs. Si un « système territorial de l'accompagnement » est structuré et doté de moyens, il sera d'autant plus pertinent pour accueillir les initiatives, pour permettre aux jeunes de monter en compétences et en responsabilités, et pour favoriser leur installation sur le territoire. Le parallèle avec la (bio)dynamie bien connue en agriculture invite à prendre soin de la (bio)diversité d'acteur à mettre en (perma)culture, à relier pour coopérer au sein d'un (éco)système territorial de l'accompagnement.

**Enfin, les moyens et les compétences** restent le premier levier du développement territorial. On a vu combien les emplois-jeunes ont eu un effet positif et (très) durable, notamment dans le secteur artistique et culturel, et en milieu rural. De nombreuses initiatives ont pu se développer et se professionnaliser grâce aux emplois dits « aidés », qui le furent de moins en moins au fil des années. Une évaluation des effets de ces politiques d'emploi montrerait l'efficacité de ces investissements. Tout comme on peut regretter aujourd'hui la disparition des agents de développement dans les pays qui déployaient une ingénierie territoriale qu'il s'agit aujourd'hui de reconstruire.

## Mardi 16 juin – l'engagement des jeunes et la citoyenneté

**L'engagement des jeunes et leur implication citoyenne** est perçue de façon variable. Du passionné militant au suiveur timide, du besogneux compétent au leader autoritaire ou charismatique, c'est toute la palette des comportements humains que l'on retrouve dans les conseils d'administrations et les équipes bénévoles des associations. Face à cette diversité, ce qui relie les personnes est certainement de l'ordre du « faire ensemble », et de la recherche de sens.

**L'association est un espace d'engagement et de militance**, mais aussi d'apprentissage collectif et de construction du commun et de l'intérêt général. Rappelons que vue par le prisme des Droits culturels, l'action associative est un moyen pour plus de libertés, plus de responsabilités, et donc plus de capacité des personnes. Ce sont des espaces de transformation des territoires et des personnes par les activités et les rencontres qu'ils génèrent. Et on peut constater combien les festivals et les lieux de convivialité (café-associatif, tiers-lieu...) sont des repères et des éléments attractifs et d'ancrages importants pour les jeunes, positionnant les associations culturelles en première ligne des questions d'engagement associatif sur certains territoires.

**L'engagement est vu généralement comme une militance personnelle qui demande du temps**, et qui s'inscrit dans le temps. Il amène à une prise de responsabilité des personnes, et permet d'agir sur l'avenir des personnes et sur le collectif, d'agir avec d'autres sur son environnement et donc d'être acteur de son avenir.

**La question de l'engagement des jeunes interroge leur participation aux gouvernances associatives.** Dans une visée de renouvellement des conseils d'administration, il s'agit souvent d'accueillir ou « d'attirer » des

jeunes. Et derrière, c'est la question de la transmission des projets qui se pose. Il s'agit moins de transmettre des projets « anciens » à de nouvelles générations que de les transformer progressivement en intégrant régulièrement de nouvelles énergies.

## Mardi 23 juin – l'insertion et l'emploi

**Les cursus « traditionnels » de l'insertion professionnelle** ont tendance à être pensés plus ou moins consciemment comme un enchaînement linéaire de la formation initiale vers un premier emploi pouvant déboucher sur une installation durable sur un territoire, en fondant une famille... Les structures culturelles en milieu rural expriment une toute autre approche, inversant le regard et le jeu de l'offre et de la demande du « marché du travail ».

Côté employeurs, **la faible « attractivité » des territoires ruraux est contournée** dans les recrutements en portant attention aux conditions d'accueil, à l'accès au logement, aux services, aux loisirs... Aussi, les réflexions sur l'emploi et les parcours professionnels des jeunes adultes en milieu rural amènent à s'interroger sur les façons d'habiter les territoires, d'y être accueilli et d'y trouver les relations nécessaires à l'épanouissement des personnes, à leur réalisation. De fait, les territoires ruraux interrogent notre rapport à l'environnement, à la nature. Ce sont l'ensemble de ces dimensions (qu'on pourrait qualifier de culturelles) qui sont à prendre en compte pour une installation durable des jeunes.

**Les structures culturelles tentent donc de résoudre une équation complexe** entre les besoins en compétences pour leur projets, les besoins des personnes pour s'installer dignement et avec enthousiasme à proximité, et les besoins du territoire pour son développement. Elles sont amenées à faire évoluer leur projet en fonction des personnes recrutées ou accueillies. En inversant le regard, l'insertion professionnelle des jeunes peut être perçue comme génératrice d'opportunités et de richesses nouvelles pour dynamiser et renouveler tant le projet que le territoire.

**Faire confiance aux jeunes et leur laisser de la place...** Les dispositifs d'aides à l'emploi, à la formation ou à l'insertion (stages, services civiques, contrats aidés...) semblent de plus en plus réduits, mais restent cadres indispensables. Et soulignons que les personnes désireuses de s'installer en milieu rural ne sont pas nécessairement porteuses de projets, militantes ou en capacité de s'insérer facilement dans un nouvel environnement. Toutefois, les métiers culturels et artistiques sont de bons terrains pour expérimenter, révéler des compétences ou découvrir de nouveaux métiers. Ils vont même jusqu'à interroger notre rapport au travail envisagé comme terrain d'épanouissement et d'émancipation, à condition d'éviter l'écueil de la « servitude volontaire ».

Soulignons que les structures artistiques, les compagnies et les lieux, jouent **un rôle concret d'insertion professionnelle**. Souvent alimentées par leurs habitudes de travail en réseau, elles développent des logiques de compagnonnage avec des cadres qui sécurisent les parcours, en portant de l'attention aux personnes. Elles vont bien au-delà de l'appui aux projets artistiques émergents qu'elles accompagnent.

Enfin, **ce qui relèverait d'un service public de l'emploi mériterait d'être actualisé**, voire reconstruit en milieu rural, en intégrant les notions d'accompagnement et d'insertion, et en mettant à profit les compétences des acteurs associatifs en présence. Ces sujets nouveaux pour de nombreux acteurs artistiques et culturels, sont à investir collectivement, potentiellement par l'entrée de l'Économie Sociale et Solidaire. C'est peut être à cet endroit que peuvent se croiser sur les territoires, l'économie-emploi-formation et l'action sociale artistique et culturelle.

## Mardi 30 juin – les pratiques artistiques et culturelles

**La notion de parcours** qui a traversé tous les ateliers renvoie à des perceptions linéaires des chemins de vie, avec leurs ruptures, leurs pauses et leurs sorties de routes. Une notion qui amène aussi à penser en terme d'offres (de services, d'emplois, de formation...) sur un territoire en s'interrogeant sur son adéquation avec les besoins, la demande (liés aux parcours des personnes). En milieu rural, où la diversité des propositions est moindre qu'en milieu urbain, se situer en terme d'offre et de diversité révèle des freins à l'accès aux pratiques culturelles, sans donner de piste de solution.

**Aussi, la « rupture »** constatée dans la continuité des pratiques des jeunes adultes, souvent liée aux études et à une offre de formation éloignée, peut être perçue comme un échec pour les acteurs. Elle peut être envisagée aussi comme un processus naturel, voire salutaire, dans les parcours des personnes. S'éloigner de ses racines, changer ses habitudes, se confronter à d'autres pratiques, à d'autres milieux est aussi un moyen de construire son identité culturelle, un processus d'émancipation à valoriser et non à subir.

**Les nouvelles pratiques artistiques, ou pratiques émergentes, sont peu évoquées.** Elles peinent à être prises en compte par les acteurs associatifs. Cela peut être dû à un manque de connaissance ou d'intérêt pour ces nouvelles pratiques, voire un éloignement des gouvernances et des équipes des préoccupations des jeunes. Quoi qu'il en soit, si l'on regarde le monde du sport, la démocratisation passe pour beaucoup par le développement économique (vendeurs de matériels, événementiels et médias, tourisme pleine nature...). Les politiques publiques n'ont qu'une fonction d'encadrement après coup. Si ce n'est pas la même histoire pour les pratiques artistiques, on voit se développer une industrie culturelle. Cela interroge le rôle des associations dans leur capacité à accueillir et accompagner ces pratiques émergentes.

**Les Droits culturels posent les enjeux de diversité et de responsabilité**, et interrogent le sens des actions et des projets. La diversité des paysages (des pratiques, des œuvres...) est nécessaire à la construction des identités culturelles des personnes. Et que ce soit autour de lieux permanents, d'événements ponctuels, ou de projets de création, une des réponses à la responsabilité est l'autogestion. C'est le fondement même de l'association qui réunit des citoyens désireux de construire des réponses collectives à leurs besoins. L'association formelle ou non est un outil de responsabilisation pertinent, tant pour les jeunes que pour les moins jeunes. Partager une pratique, c'est aussi transmettre des valeurs et construire du sens commun, ensemble. En ce sens, les Droits culturels et l'éducation populaire creusent le même sillon.